

# Civisme

Le civisme est avant tout un ÉTAT D'ESPRIT qui doit pousser les citoyens :

Au minimum, à ne pas gêner les autres, à ne pas perturber le fonctionnement extérieur de la société. Il concerne tous les citoyens. En vertu de ce principe : « il ne peut y avoir de droits pour chacun que si les autres se reconnaissent le devoir de les respecter ».

## 100 % Citoyen – Devoir du citoyen

---

Chaque citoyen doit respecter les droits des autres, qui sont identiques aux siens. Mais les devoirs des citoyens les uns envers les autres ne se limitent pas à des obligations juridiques et doivent être complétés par une dimension morale. En effet, il faut « vivre en citoyen » en faisant preuve de civisme et de civilité. L'attitude des citoyens les uns envers les autres est primordiale pour rendre supportable la vie en société. La politesse, le respect, la capacité à venir en aide à une personne en difficulté sont des éléments capitaux pour une citoyenneté vécue au quotidien.